

SFR

JUSQU'À

100€
REMBOURSÉSDU 20/08/14
AU 22/09/14
INCLUSEn recyclant votre ancien mobile et pour l'achat
d'un pack SFR avec engagement de 24 mois*.**CONDITIONS DE L'OFFRE :**

- ▶ **Valable du 20/08/2014 au 22/09/2014 inclus**, uniquement sur sfr.fr, au 1023 (appel gratuit), ou au 1099 (appel gratuit). Jusqu'à 100€ pour l'achat d'un iPhone 5C, iPhone 5S, HTC One (M8), LG G3, Nokia Lumia 930, Samsung Galaxy S5 ou d'un Sony Xperia Z2. Jusqu'à 50€ pour l'achat d'un Nokia Lumia 635, Sony Xperia T3 ou d'un Smartphone Android by SFR Startrail 4.
- ▶ **Pour toute nouvelle souscription d'une formule Carrée avec un engagement de 24 mois**, au prix avec nouveau mobile. **Pour tout renouvellement de mobile avec un engagement de 24 mois.**
- ▶ **Pour la reprise de votre ancien mobile sur le site recyclage-mobile.sfr.fr entre le 20/08/2014 et le 22/09/2014, pour 1 euro minimum.**
- ▶ **Jusqu'à 50€ ou 100€ remboursés** dans la limite du prix d'achat : si le prix du pack est inférieur ou égal à 50€ ou 100€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur).
- ▶ Offre non valable en cas d'achat d'un mobile d'occasion.

Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement par le client, de ses deux premières factures d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement.

POUR UN REMBOURSEMENT SOUS 11 SEMAINES :**1 Remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre**

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Indiquez
votre n° de
ligne SFR**2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :**

- ▶ **la synthèse du suivi de commande sur sfr.fr** (connectez-vous dans votre espace client sur sfr.fr, rubrique «suivi de commande» puis «contenu de votre commande» puis «voir la synthèse») ou au service client SFR mentionnant l'achat du pack concerné par l'opération
- ▶ **l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI**, située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- ▶ **la photocopie du mail du repreneur** justifiant de la réception du mobile repris et/ou son paiement au client (la date de reprise doit impérativement être entourée),
- ▶ **un RIB/IBAN**

Avez-vous
pensé à toutes
vos pièces
justificatives?**3 Envoyez le tout au plus tard dans les 60 jours suivant l'acte d'achat ACCOMPAGNÉ DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR SFR N° 17548
CEDEX 3184
99318 PARIS CONCOURS**Pour suivre le traitement de votre demande, rendez-vous sur sfr.odr.fr ou au **0 821 36 46 56** (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)Pensez à
respecter la
date limite
d'envoi**4 Vous recevrez votre remboursement Dans UN DÉLAI DE 11 SEMAINES** MAXIMUM à compter de la date de réception de votre participation conforme et sous réserve du règlement intégral de vos 2 premières factures. Un SMS de confirmation vous sera adressé.**Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre participation, cochez ici Votre dossier
ne sera pas pris
en compte, sans la
totalité des pièces
demandées* Recyclez votre mobile sur recyclage-mobile.sfr.fr

** A réception de votre participation conforme et sous réserve du règlement intégral de vos 2 premières factures.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Retrouvez la valeur DAS ainsi que l'ensemble des caractéristiques techniques de ces mobiles en point de vente ou sur sfr.fr. Téléphone utilisable uniquement avec la carte SIM de SFR. Pour l'utiliser avec la carte SIM d'un autre opérateur, rendez-vous sur l'Assistance sfr.fr et tapez « Désimlocker mon mobile » dans le moteur de recherche. Offre de remboursement non valable en cas d'échange du Pack SFR (acheté exclusivement en espace SFR) dans le cadre du service « Essayez ou échangez sous 15 jours en espace SFR ». Offre non valable pour tout achat d'un mobile d'occasion et pour tout autre cas de renouvellement de mobile sans engagement. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement, par le client, de sa première facture d'abonnement, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 60 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/IBAN seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après 22/12/14. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin est une fois validé vaudra un remboursement maximum de 50€ TTC (soit 41,66€ HT et 8,34€ de TVA à 20%) ou maximum de 100€ TTC (soit 83,33€ HT et 16,67€ de TVA à 20%) du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR, CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : Clients Abonnés - SFR Services Clients - Accès, Rectification, Opposition - TSA 73917-62978 ARRAS Cedex 9